



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 21 décembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2019-12-21_1644

Cession de véhicules

L'an deux mille dix-neuf, faute de quorum, le conseil territorial légalement convoqué le 17 décembre a été annulé et de nouveau convoqué, le 21 décembre à 9h. Le 21 décembre à 09h10 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-Sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date 17 décembre 2019.

Ville	Titre	NOM	Prénom	Présent	A donné pouvoir à	Vote
Savigny-sur-Orge	Mme	ACHTERGAELE	Nadège	Abs		
Vitry-sur-Seine	M.	AFFLATET	Alain	Abs		
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALEXANDRE	Stéphanie	Abs		
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALTMAN	Sylvie	Repr.	M. Boyer	P
Ivry-sur-Seine	Mme	APPOLAIRE	Annie-Paule	Abs		
Orly	M.	ATLAN	Thierry	P		P
Valenton	Mme	BAUD	Françoise	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	BELL-LLOCH	Pierre	Abs		
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BENBELKACEM	Sarah	Repr.	M. Laurent	P
Savigny-sur-Orge	M.	BENÉTEAU	Sébastien	Abs		
Viry-Châtillon	M.	BERENGER	Jérôme	Abs		
Orly	Mme	BESNIET	Nathalie	Repr.	M. Tmimi	P
Thiais	M.	BEUCHER	Daniel	Repr.	M. Segura	P
Vitry-sur-Seine	M.	BOURJAC	Jean-Marc	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	BOUYSSOU	Philippe	Repr.	M. Marchand	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BOYAU	Lina	Abs		
Villeneuve-St-Georges	M.	BOYER	Alexandre	P		P
Arcueil	M.	BREUILLER	Daniel	Abs		
Villejuif	Mme	CASEL	Catherine	Abs		
Rungis	M.	CHARRESSON	Raymond	Abs		
Fresnes	Mme	CHAVANON	Marie	Repr.	Mme Baud	P
Vitry-sur-Seine	M.	CHICOT	Rémi	P (2)		P
Ivry-sur-Seine	M.	CHIESA	Pierre	P		P
Gentilly	M.	DAUDET	Patrick	Repr.	Mme Tordjman	P
Chevilly-Larue	Mme	DAUMIN	Stéphanie	P		P
Cachan	Mme	DE COMARMOND	Hélène	Repr.	Mme Pescheux	P
l'Haÿ-les-Roses	M.	DECROUY	Clément	Abs		
Thiais	M.	DELL'AGNOLA	Richard	Repr.	Mme Marcheix	P
Chevilly-Larue	M.	DELUCHAT	André	Abs		
Choisy-le-Roi	Mme	DESPRES	Catherine	Repr.	M. Diguët	P
Choisy-le-Roi	M.	DIGUET	Patrice	P		P
Villeneuve-St-Georges	Mme	DINNER	Nathalie	Abs		
Fresnes	M.	DOMPS	Richard	P		P
Athis-Mons	M.	DUMAINE	Julien	P		P
Cachan	M.	FOULON	Jacques	P		P
Villeneuve-le-Roi	M.	GAGNEPAIN	Pascal	Abs		
Villeneuve-St-Georges	M.	GAUDIN	Philippe	Abs		
Savigny-sur-Orge	Mme	GERARD	Anne-Marie	Abs		
Arcueil	Mme	GILGER-TRIGON	Anne-Marie	Abs		
Villejuif	M.	GIRARD	Dominique	Repr.	M. Atlan	P
Villeneuve-le-Roi	M.	GONZALES	Didier	Abs		
Ablon-sur-Seine	M.	GRILLON	Eric	Abs		

Villejuif	Mme	GRIVOT	Annie	Abs		
Savigny-sur-Orge	M.	GUETTO	Daniel	Abs		
Choisy-le-Roi	M.	GUILLAUME	Didier	P (1)		P
Villeneuve-le-Roi	Mme	HAMID	Sakina	Abs		
Fresnes	M.	HELBLING	Denis	Abs		
L'Haÿ-les-Roses	Mme	HUBERT	Laure	Abs		
Choisy-le-Roi	M.	ID ELOUALI	Ali	Abs		
Orly	Mme	JANODET	Christine	Abs		
L'Haÿ-les-Roses	M.	JEANBRUN	Vincent	Abs		
Vitry-sur-Seine	M.	KENNEDY	Jean-Claude	P		P
Paray-Vieille-Poste	Mme	LALLIER	Nathalie	Abs		
le Kremlin-Bicêtre	M.	LAURENT	Jean-Luc	P		P
Villejuif	M.	LE BOHELLEC	Franck	Abs		
Cachan	M.	LE BOUILLONNEC	Jean-Yves	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	LEFEBVRE	Fabienne	Abs		
Vitry-sur-Seine	M.	LEPRETRE	Michel	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	LESENS	Evelyne	Abs		
Villejuif	M.	LIPIETZ	Alain	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	LORAND	Isabelle	Repr.	Mme Montoir	P
Ivry-sur-Seine	M.	MARCHAND	Romain	P		P
Thiais	Mme	MARCHEIX	Virginie	P		P
Savigny-sur-Orge	M.	MEHLHORN	Eric	Abs		
Viry-Châtillon	Mme	MERRINA	Arielle	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	MONTOIR	Sylvie	P		P
Fresnes	Mme	MOREIRA DA SILVA	Laurinda	Abs		
le Kremlin-Bicêtre	M.	NICOLLE	Jean-Marc	Repr.	M. Leprêtre	P
Morangis	M.	NOURY	Pascal	P		P
Choisy-le-Roi	M.	PANETTA	Tonino	Abs		
Villejuif	M.	PERILLAT-BOTTONET	Franck	Repr.	M. Foulon	P
Vitry-sur-Seine	M.	PERREUX	Jacques	Abs		
Juvisy-sur-Orge	M.	PERRIMOND	Michel	Abs		
Cachan	Mme	PESCHEUX	Edith	P		P
Athis-Mons	M.	PETETIN	Pascal	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	PIERON	Marie	P (2)		P
Juvisy-sur-Orge	M.	REDA	Robin	Abs		
Choisy-le-Roi	Mme	RIFFAUD	Isabelle	Repr.	M. Bourjac	P
Athis-Mons	Mme	RODIER	Christine	Repr.	M. Petetin	P
Athis-Mons	M.	SAC	Patrice	Repr.	Mme Taillebois	P
Viry-Châtillon	M.	SAUERBACH	Laurent	Abs		
Thiais	M.	SEGURA	Pierre	P		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme	SOURD	Françoise	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	TAGZOUT	Mourad	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	TAILLEBOIS	Sarah	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	TMIMI	Hocine	P		P
Gentilly	Mme	TORDJMAN	Patricia	P		P
Vitry-sur-Seine	Mme	VEYRUNES-LEGRAIN	Cécile	P		P
Villejuif	M.	VIDAL	Philippe	Abs		
Viry-Chatillon	M.	VILAIN	Jean-Marie	Abs		
Ivry-sur-Seine	Mme	WOJCIECHOWSKI	Bozena	Abs		
Villejuif	M.	YBOUET	Elie	Abs		

(1) A partir délibération n° 1628

(2) A partir délibération n° 1630

Secrétaire de Séance : Monsieur Julien Dumaine

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire				92
N° de délibération	Présents	Absents	Absents représentés	Votants
1625 à 1627	25	50	17	42
1628 à 1629	26	49	17	43
1630 à 1744	28	47	17	45

Exposé des motifs

Dans le cadre du renouvellement du parc automobile, il est proposé la vente progressive des véhicules légers générant des frais importants d'entretien ou de réparation.

Il est ainsi présenté une cession concernant 41 véhicules anciens, décrits dans le tableau ci-après, et dont l'état de vétusté ne permet qu'une faible utilisation par les services :

La société SAML a présenté une offre pour acquérir ces véhicules au prix de 21.300 euros.

Il est demandé au conseil territorial d'autoriser Monsieur le Président la cession de ces véhicules à la société SAML.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Considérant que dans le cadre du renouvellement du parc automobile, il est nécessaire de procéder à la vente progressive des véhicules légers générant des frais importants d'entretien ou de réparation ;

Considérant que 41 véhicules anciens dont l'état de vétusté ne permet qu'une faible utilisation par les services, peuvent être cédés ;

Considérant que la société SAML sise 9/11 rue Gustave Eiffel – 91351 Grigny Cedex est intéressée par l'acquisition de ces véhicules en l'état pour un montant de 21.300 €,

Entendu le rapport de M. Pascal Noury ;

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Décide de sortir de l'actif de l'Etablissement Public Territorial les véhicules listés ci-dessous, et d'autoriser leur cession en l'état à la société SAML,

Immatriculation	Marque	Modèle	Type	Carburant	Date de mise en circulation	Etat actuel	Observations complément. éventuelles
BX-416-YM	Renault	Twingo	Berline	Essence	21/11/2011	Mauvais	8 ans d'âge
CN-207-HM	Renault	Clio	Berline	Diesel	23/11/2007	Mauvais	12 ans d'âge
AG-358-DG	Citroën	C1	Berline	Diesel	25/11/2008	Mauvais	11 ans d'âge
CV-156-HB	Citroën	C1	Berline	Diesel	30/10/2007	Mauvais	12 ans d'âge
AE-074-AJ	Renault	Twingo	Berline	Essence	30/03/2004	Mauvais	15 ans d'âge
3302-WA-94	Renault	Twingo	Berline	Essence	02/01/2003	Mauvais	16 ans d'âge
734-ZB-94	Citroën	C1	Berline	Diesel	10/10/2007	Mauvais	12 ans d'âge
AE-794-AJ	Renault	Twingo	Berline	Essence	11/02/2005	Mauvais	14 ans d'âge
AE-322-AH	Renault	Twingo	Berline	Essence	30/03/2004	Mauvais	15 ans d'âge
AE-999-AH	Citroën	C1	Berline	Diesel	07/10/2005	Mauvais	14 ans d'âge
8193-XN-94	Renault	Kangoo	Utilitaire	Diesel	03/08/2005	Mauvais	14 ans d'âge
5961-WB-94	Renault	Mégane	Berline	Essence	30/03/2002	Mauvais	17 ans d'âge
753-WH-94	Citroën	Xsara	Berline	Essence	20/06/2003	Mauvais	16 ans d'âge
885-WG-94	Renault	Twingo	Berline	Essence	30/05/2003	Mauvais	16 ans d'âge
7614-VB-94	Renault	Clio	Berline	Essence	04/07/2001	Mauvais	18 ans d'âge
1685-LZ-94	Citroën	C1	Berline	Diesel	18/12/2008	Mauvais	11 ans d'âge
4067-ZS-94	Citroën	Nemo	Utilitaire	Diesel	06/10/2008	Epave	11 ans d'âge

AG-185-DH	Renault	Clio	Berline	Essence	19/09/2003	Mauvais	16 ans d'âge
8260-VM-94	Renault	Clio	Berline	Essence	14/03/2002	Mauvais	17 ans d'âge
AG-782-DG	Renault	Twingo	Berline	Essence	19/09/2003	Mauvais	16 ans d'âge
AG-511-DG	Renault	Twingo	Berline	Essence	30/05/2003	Mauvais	16 ans d'âge
9467-WS-94	Renault	Twingo	Berline	Essence	30/03/2004	Mauvais	15 ans d'âge
CK-212-PB	Renault	Mégane	Berline	Diesel	09/04/2009	Mauvais	10 ans d'âge
9473-WS-94	Renault	Twingo	Berline	Essence	30/03/2004	Mauvais	15 ans d'âge
AG-850-DG	Renault	Twingo	Berline	Essence	19/09/2003	Mauvais	16 ans d'âge
759-WH-94	Renault	Clio	Berline	Essence	20/06/2003	Mauvais	16 ans d'âge
478-EQG-91	Renault	Clio 2	Berline	Essence /GPL	14/12/2007	Mauvais	12 ans d'âge
BM-012-EJ	Fiat	Punto	Berline	Essence/GPL	04/03/2005	Mauvais	14 ans d'âge
AL-342-PK	Renault	Clio	Berline	Essence /GPL	25/08/2005	Mauvais	14 ans d'âge
CA-120-WF	Renault	Clio	Berline	Essence/GPL	27/02/2008	Mauvais	11 ans d'âge
AB-408-CS	Renault	Clio 2	Berline	Diesel	06/09/2009	Mauvais	10 ans d'âge
AB-526-CS	Renault	Clio 3	Berline	Essence /GPL	09/06/2009	Epave	10 ans d'âge
676-EPM-91	Renault	Clio 2	Berline	Essence/GPL	18/10/2007	Epave	12 ans d'âge
AG-034-DH	Renault	Twingo	Berline	Essence	24/02/2004	Epave	15 ans d'âge
AE-887-AK	Renault	Twingo	Berline	Essence	26/09/2005	Epave	14 ans d'âge
AG-433-DH	Renault	Twingo	Berline	Essence	24/02/2004	Epave	15 ans d'âge
427-EPD-91	Renault	Clio 2	Berline	Diesel	31/07/2001	Mauvais	18 ans d'âge
AX-415-AE	Renault	Clio	Berline	Diesel	19/07/2010	Epave	9 ans d'âge
AC-797-NV	Renault	Clio	Berline	Essence	26/08/2009	Mauvais	10 ans d'âge
BG-457-RZ	Fiat	Doblo	Utilitaire	Diesel	25/01/2011	Moyen	8 ans d'âge
BK-128-VK	Renault	Trafic	Camionnette	Diesel	01/06/2007	Moyen	12 ans d'âge

2. Fixe le prix de vente des véhicules énumérés ci-dessus à 21.300,00 €.
3. Précise que les recettes correspondantes seront inscrites au budget principal chapitre 024.
4. Autorise le Président ou toute personne habilitée par lui, à signer l'ensemble des actes relatifs à la cession des véhicules.
5. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Pour : 45

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture et publiée le 27 décembre 2019



A Vitry-sur Seine, le 26 décembre 2019
Le Président

Michel LEPRETRE
Michel LEPRETRE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.